



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

N°30 - 23 SEPTEMBRE 2021

LETTRE D'INFORMATION

en Bourgogne-Franche-Comté

ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS
À L'ÉCONOMIE TRICOLEURE



FABIEN SUDRY - Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté

Avec France relance, l'État investit pour construire la France de 2030 : plus écologique, plus compétitive, plus solidaire dans laquelle nous allons tous nous retrouver.

Doté de 100 milliards d'euros, le plan de relance s'inscrit dans une approche européenne coordonnée. Il associe l'ensemble des Français à la transformation du pays.

Ses investissements économiques, créateurs d'emplois et de progrès, donnent à tous les citoyens, entreprises et collectivités, les armes nécessaires pour participer et se projeter dans la France de 2030.

C'est dans ce cadre que l'Etat organise l'évènement national «**Le Train de la Relance**» qui se déplace depuis le 6 septembre dans toutes les régions de France, à la rencontre des Françaises et Français.

Pour la région Bourgogne-Franche-Comté, le Train fera escale en gare de Besançon Viotte, **le mercredi 29 septembre 2021**.

Ses différentes voitures présenteront **le plan France relance** et mettront en lumière les acteurs de celui-ci dans notre région, servant ainsi un triple objectif : expliquer l'ambition de France relance, permettre aux citoyens, chefs d'entreprises, collectivités locales et associations de se saisir encore plus fortement de toutes les opportunités offertes près de chez eux, et montrer les résultats tangibles après un an de mise en œuvre.

Ce train-expo sera accompagné d'un village de l'emploi sur le parvis de la gare (animé par Pôle Emploi, il mobilisera des entreprises et demandeurs d'emploi dans des ateliers et espaces jobs dating) et de rencontres «#1jeune1solution» sur le site de l'Université de Franche-Comté.

www.gouvernement.fr/le-train-de-la-relance



DISPOSITIFS FRANCE RELANCE

Un calendrier actualisé de l'ensemble des dispositifs du plan France relance encore ouverts en 2021 a été édité, par volet.

Il recense non seulement les appels à projets France relance au niveau national et régional, mais aussi les différentes aides pour les collectivités, associations, entreprises ou encore particuliers mises en place dans le cadre de ce plan.



LES TROIS AXES DU PLAN DE RELANCE

100 Milliards €

1
ÉCOLOGIE

2
COMPÉTITIVITÉ

3
COHÉSION

1,7 milliard d'euros ont déjà été engagés en région Bourgogne- Franche-Comté en l'espace d'un an.

Calendrier

<https://transnum-nextcloud.ac-dijon.fr/nextcloud/index.php/s/DJdscanWgp9pKEo>

SOUTIEN À L'AVENIR DE LA JEUNESSE ET L'INCLUSION

Samedi 4 septembre, **Jean-François Colombet, Préfet du Doubs** s'est rendu à Maîche à l'occasion de la pose de la première pierre du futur groupe scolaire «Le Cercle Scolaire de la Franche-Montagne».



L'État a investi 1,5M d'euros sur ce projet dans le cadre d'une subvention France Relance afin de soutenir l'avenir de la jeunesse et l'inclusion

Le futur établissement permettra d'accueillir 400 élèves dans un environnement de qualité dès 2023. On retrouvera également sur le même site l'Institut médico-éducatif et le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile.

4000 CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Le Grand Chalon et la Banque des Territoires signent une convention de recrutement de 6 « Conseillers numériques France Services »

Le dispositif « Conseiller numérique France Services » vise au déploiement d'ici le 1er juin 2022 de :

4000 CONSEILLERS
sur l'ensemble du territoire

200 MILLIONS
d'enveloppe totale



Après avoir répondu à l'appel à manifestation d'intérêt national de ce dispositif dans le cadre du plan France relance, **le Grand Chalon a été retenu pour accueillir 6 conseillers numériques pendant 2 ans.** Les conseillers numériques proposeront ateliers et permanences dans l'agglomération, avec un double objectif : accompagner les habitants éloignés du numérique aux outils et usages digitaux, et faciliter la mise en réseau des acteurs locaux de l'inclusion numérique.

LES OBJECTIFS

- lutter contre les fractures numériques sur le territoire pour permettre à tous d'utiliser à bon escient les outils du numérique ;
- résorber les situations d'exclusion numérique que 45 000 habitants du Grand Chalon connaissent actuellement.



FAVORISONS LA TRANSITION ALIMENTAIRE

La Banque des territoires lance un appel à manifestation (AMI) en faveur de la transition alimentaire dans le cadre de France Relance. Elle accompagne et finance les porteurs de projets engagés en faveur d'une alimentation saine, accessible à tous et écologiquement vertueuse.



ÉLIGIBILITÉ

Sont concernées : les structures qui placent l'utilité sociale et sociétale au cœur de leur action telles que les associations coopératives, les sociétés commerciales d'utilité sociale (ESS, ESUS, sociétés à mission, etc.), les entreprises publiques locales et les structures de l'insertion par l'activité économique et du travail protégé et adapté.



CALENDRIER

- durée de 3 ans (jusqu'au 30 juin 2024)
- 1er relevé de candidature fin octobre



www.banquedesterritoires.fr/





De nouveaux lauréats en Bourgogne-Franche-Comté

France relance dédie **80 M d'euros** au déploiement des projets alimentaires territoriaux (PAT) pour assurer un accompagnement sur 2 voire 3 années.

SOUTIEN DE 29 PROJETS EN RÉGION

3,3 MILLIONS

d'euros de subventions déjà accordés

LES OBJECTIFS

Développer une agriculture et une alimentation locales et durables, tout en répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et liés à la santé.

Cette aide va de la création de magasins de producteurs ou de légumeries au développement d'une filière maraîchère, en passant par l'approvisionnement de la restauration collective.



Exemples de nouveaux PAT lauréats :

- PAT pour les habitants de Dijon Métropole (21)
- PAT du Parc naturel régional du Haut-Jura (Lajoux, 39)
- PAT du Département de l'Yonne (Auxerre, 89)
- PAT de la Communauté de l'Auxerrois (Auxerre, 89)
- PAT du Pays Auxois Morvan (Vitteaux, 21)
- PAT du Pays Nivernais Morvan (Corbigny, 58)
- PAT de la Haute-Saône (Vesoul, 70)

APPEL À PROJETS 2 : « JARDINS PARTAGÉS »

Une seconde vague de l'appel à projet concernant les jardins partagés a été mise en place par France relance, qui prévoit **une enveloppe de 20 000 euros pour la Côte-d'Or.**



Objectifs

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE JARDINS PARTAGÉS ou collectifs dans les zones urbaines ou périurbaines,

PERMETTRE L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION LOCALE fraîche, saine à un coût abordable tout en donnant aux citoyens l'opportunité de se confronter à des formes de production agricole.

Les projets attendus :

- **investissements matériels et immatériels** nécessaires à l'aménagement des sites des jardins partagés, à la gestion de l'eau pour la petite irrigation notamment, à la gestion des sols pollués, aux économies d'énergie, à la gestion des déchets, à la préservation de la biodiversité, à l'outillage, etc...
- **possibilité de prestations annexes de formation**, accompagnement du porteur pour une aide au lancement et à la consolidation du projet.

Les dossiers sont à déposer avant le 1er octobre 2021

<https://agriculture.gouv.fr/francerelance-lancement-de-lappel-projets-jardins-partages>



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*